

LE DEVOIR

Vol. XC - N° 212

MONTRÉAL, LE LUNDI 20 SEPTEMBRE 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Les géants

En 1998, les acquisitions et fusions d'entreprises ont atteint la somme record de 2400 milliards \$ US. Les acteurs de cette vague étaient alors nord-américains. Depuis le début de l'année, cette déferlante traverse le continent européen. Et avec une telle vigueur qu'on parle déjà d'une concentration sans précédent de l'économie.

La semaine dernière, et la semaine dernière seulement, on a appris que TotalFina mettait la main sur ELF pour constituer ainsi le quatrième groupe pétrolier en importance dans le monde, que Generali, colosse européen de l'assurance, souhaitait faire l'acquisition de l'imposant Istituto Nazionale delle Assicurazioni (INA) et que la banque britannique Natwest avait effectué au coût de 16 milliards l'achat de Legal & General, quatrième assureur britannique.

Au cours de la semaine précédente, les géants français de la distribution que sont Carrefour et Promodès ont annoncé leur mariage afin de se doter d'une taille susceptible de contrer l'offensive que Wal-Mart, le n° 1 mondial du secteur, entend déclencher dans les mois qui viennent en sol européen.

Presque simultanément, le président de la Commerzbank, institution financière allemande, a confié qu'il avait l'intention de travailler à une éventuelle fusion de sa banque avec le Crédit lyonnais en France, BCH-Santander en Espagne et BCI-Intesa en Italie. Pour ne pas être en reste, le président de la Deutsche Bank a indiqué qu'il envisageait une alliance avec la Dresdner Bank et Hypo-

Vereinsbank pour créer, c'est devenu un lieu commun, un géant. Dans le cas de l'Allemagne, il faut noter que les fusions, si elles aboutissent, vont donner naissance à des conglomérats aux contours d'autant plus nébuleux que les liens financiers-industriels y sont permis, contrairement à ce qui se passe en Amérique du Nord. Il faut savoir que des banques allemandes sont des actionnaires importants, voire propriétaires, d'entités industrielles.

Si, aux exemples donnés, on ajoute les mégafusions effectuées auparavant, celles du type BNP-Paribas ainsi que celles qui ne cessent pas de se réaliser de ce côté-ci de l'Atlantique, qu'on songe seulement au dossier Air Canada et Canadien, si, donc, on additionne tout cela, on ne peut que constater ceci: l'économie se conjugue plus que jamais avec concentration. Concentration, il faut le préciser, avant tout géographique.

On constate en effet que la concentration en cours se fait ou, plutôt, met en scène des acteurs avant tout nationaux. Ce sont des pétrolières américaines qui fusionnent avec des américaines, des banques japonaises qui fusionnent avec d'autres japonaises, etc. L'exception la plus spectaculaire reste l'américaine Chrysler avec l'allemande Daimler. Si on mentionne cela, si on met l'accent sur la dimension géographique, c'est qu'on observe que sur le front de la concurrence, la bataille n'a jamais été aussi rude. Paradoxalement en effet, on assiste davantage à une baisse des prix plutôt qu'à une augmentation. A certains égards, les consommateurs bénéficient pour l'instant de cette vague de fusions.

Par contre, il en va tout autrement sur les plans politique et social. En ce qui a trait au social, ces fusions se traduisent toutes par des mises à pied massives. En Europe, les politiciens ont d'autant plus de difficulté à digérer ces charrettes de licenciements que les taux de chômage commencent à peine à retraiter ici et là.

Dans la plupart des cas, les acteurs, une fois l'acquisition achevée, ont annoncé des licenciements importants pour satisfaire les acteurs boursiers dans l'immédiat. Il aura suffi que TotalFina, nouveau propriétaire de ELF, annonce que 4000 emplois seraient supprimés pour que le titre de cette entreprise grimpe encore et toujours.

Qui plus est, il va sans dire que cette concentration sans précédent se traduit par un grignotage certain de l'espace démocratique. En France, on vient d'assister à un épisode qui aurait été impensable il y a cinq ou dix ans. Dans le cas du dossier BNP-Paribas-Société générale, les autorités politiques ont laissé ce qu'on appelle les lois du marché faire, si l'on peut dire, leur œuvre. Résultat: l'issue ou la conclusion du dossier fut autre que celle souhaitée ou voulue par le ministre des Finances et de l'Économie. Auparavant, ce dernier aurait imposé ses vues.

Cela étant, les observateurs de la scène économique s'accordent tous pour dire que ce vent de fusions va se poursuivre. Qu'il va atteindre et modifier le profil de tous les secteurs d'activité. Il ne restera alors plus qu'à prier pour que la théorie économique enseignant que tout vent de fusions précède une grave récession ne se vérifie pas.

MÉTÉO

Montréal Ennuagement. 70% de probabilité d'averses en soirée. Max: 21 Min: 12

Québec Ensoleillé. Max: 18 Min: 9

Détails, page B 3

INDEX

Annonces B 3 Les sports B 4
 Avis publics B 5 Mots croisés B 5
 Culture B 7 Planète B 2
 Entrevue B 1 Politique A 4
 Editorial A 6 Religion B 6
 Le monde A 5 Télévision B 7

www.ledevoir.com



LES ACTUALITÉS

LA CEQ VEUT ÉVITER LA GRÈVE D'OCTOBRE

PAGE A 3



PLANÈTE

LA RADIO NUMÉRIQUE EST À NOS PORTES

PAGE B 2

LE MONDE

L'UCK PASSE MAL L'ARME À GAUCHE

PAGE A 5



Douce vengeance



REUTERS

LES ALOUETTES peuvent remercier la providence du coup de main qui leur a permis de se venger contre les Lions de la Colombie-Britannique. Alors que le match était à égalité 11-11 à la fin du troisième quart, Damon Allen, le quart-arrière des Lions, a bêtement laissé échapper le ballon alors qu'il s'appretait à prendre ses jambes à son cou. L'ailier défensif Elfrid Payton s'est alors rué sur le ballon pour réussir le touché qui a fait la différence. Mike Pringle (ci-dessus) que l'on voit confortablement installé entre «quelques collègues de travail», n'est plus qu'à 17 verges de devenir le plus prolifique porteur de ballon de l'histoire des Alouettes, avec des gains de 119 verges en 22 courses. Nos informations en page B 4.

Le grand pardon

Depuis hier soir et jusqu'au coucher du soleil, vingt millions de Juifs célèbrent le Yom Kippour

Jour solennel entre tous pour les membres de la communauté juive, le Yom Kippour, qui débutait hier soir et s'achèvera aujourd'hui au coucher du soleil, n'a rien d'une célébration joyeuse dans la liesse populaire. Moment de jeûne et de prière, c'est l'occasion d'un retour sur soi en demandant pardon à Dieu et aux hommes des errements commis au cours de l'année. Vingt millions de Juifs se repentent aujourd'hui sur toute la planète.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Ceux qui demeurent à proximité des quartiers juifs hassidiques voient déambuler depuis hier soir tout en blanc (en évocation du grand linceul dans lequel le Christ fut enseveli), arborant le Talit, grand châle à franges immaculé lui aussi, les membres d'une communauté habituellement de noir vêtue. Ceux-ci ont aussi troqué les souliers de cuir pour d'autres en toile qui assurent un lien plus direct avec le sol sacré. Le Yom Kippour (ou Kippur) est surnommé le jeûne blanc, et les Hassidiques étant les plus pieux des Juifs, leurs costumes respectent davantage l'orthodoxie du rite, mais l'immense majorité des membres, la communauté juive dans le monde entier est aujourd'hui en prières.

Correspondant peu ou prou avec l'équinoxe d'automne, le Yom Kippour, fête du grand pardon qui participe à une liturgie de purification, cé-



MARTIN C. CHAMBERLAND LE DEVOIR

Le Yom Kippour est surnommé le jeûne blanc, et les Hassidiques étant les plus pieux des Juifs, leurs costumes respectent davantage l'orthodoxie du rite.

VOIR PAGE A 8: PARDON

Les Casques bleus débarquent au Timor

Les miliciens anti-indépendantistes menacent de tuer un Australien par jour

D'APRÈS AFP, LIBÉRATION, PC ET AP

Les premiers soldats de la force internationale ont débarqué hier au Timor oriental pour mettre fin au règne des milices qui terrorisent la population depuis le succès du référendum du 30 août pour l'indépendance.

De 2500 hommes — des soldats australiens pour la plupart, ainsi qu'un contingent de 250 gorkhas britanniques et des militaires thaïlandais — les effectifs devraient être portés à 3200 hommes dans le courant de la première semaine, pour atteindre par la suite un total de 8000 hommes. Six avions Hercules C-130 assureront 37 aller-retour dans la journée entre Dili et l'Australie pour assurer le transfert des hommes de cette force multinationale (Interfet).

Le débarquement des Casques bleus sera rapidement suivi par l'arrivée de dix hélicoptères et d'un navire transportant de l'équipement et des véhicules de transports de troupes. Une centaine de soldats canadiens s'envolent de Trenton, en Ontario, ce matin, pour se rendre à Darwin, en Australie, afin de participer à cette nouvelle mission de paix.

Le groupement tactique aérien comprend des pilotes, des mécaniciens, des ingénieurs de vol et une équipe médicale d'évacuation. Les coûts reliés à une telle opération de six mois seraient d'environ 33 millions de dollars, a annoncé le ministre fédéral de la Défense, Art Eggleton, la semaine dernière. Le premier ministre Jean Chrétien a aussi précisé qu'aucune force terrestre ne serait déployée

«Nous mangerons le cœur de ceux qui viennent au Timor oriental»

VOIR PAGE A 8: TIMOR

Pas de loi du tout vaut mieux qu'une «loi bidon»

Les groupes de jeunes pressent Québec d'agir contre les clauses discriminatoires

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Jugeant parfaitement insuffisant le projet de loi présenté par le ministre du Travail Diane Lemieux, des groupes de jeunes ont pressé hier le gouvernement de saisir cette occasion de concrétiser enfin ses engagements en faveur de la jeunesse en adoptant des mesures qui mettraient véritablement un terme aux clauses discriminatoires. Sans aller jusqu'à menacer le gouvernement de boycotter, en février prochain, son Sommet du Québec et de la jeunesse s'il n'apporte pas rapidement à sa loi les changements demandés, Force Jeunesse, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et le Comité national des jeunes de la CSN (CNJ-CSN) l'avertissent cependant que cet enjeu constituera dans les prochaines semaines un test critique de sa crédibilité.

«Telle que rédigée actuellement, la loi de la ministre Lemieux ne servirait à rien, affirme le président de Force Jeunesse, François Rebello. Quitte à proposer une loi bidon, qui laisserait croire aux jeunes qu'ils sont protégés sans l'être vraiment, on ferait mieux de ne pas avoir de loi du tout.» Se

Le projet de loi n'arriverait même pas à interdire la disparité de traitement

VOIR PAGE A 8: LOI

Profitez d'aucune réduction!

Naviguez à haute vitesse sans baisse de vitesse sur notre réseau d'accès.

310-INTERNET SYMPATIO Edition Haute Vitesse™

Offert là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Le nom et le dessin de Sympatio sont des marques de commerce de MediaLinx Interactif Inc. utilisées sous licence. Le service Sympatio Bell Edition Haute Vitesse est offert par Bell Communications évoluées (1998) Inc.



• LES ACTUALITÉS •

Se distinguant du front commun

La CEQ veut éviter la grève d'octobre

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Invités à se prononcer sur le plan d'action proposé par le front commun dans le cadre de la négociation dans le secteur public, les quelque 250 délégués syndicaux de la CEQ se sont prononcés hier unanimement en faveur d'un mandat de grève générale pour le 18 novembre. Souhaitant consacrer d'ici là toute leur énergie au processus de négociations entrepris avec le gouvernement, les délégués ont toutefois préféré laisser à leurs fédérations sectorielles le soin d'évaluer la pertinence de suivre les autres membres du front commun dans leurs 48 heures de débrayage prévues à la fin du mois d'octobre.

Se défendant bien d'avoir ouvert une brèche dans le front commun, la présidente de la CEQ, Monique Richard, a expliqué que selon elle, le mandat de grève générale constituait le cœur de la stratégie syndicale et qu'à ce titre, la CEQ continuait de faire front commun. «Selon nous, la grève est le seul moyen de pression vraiment efficace», a déclaré Mme Richard qui devait rencontrer les chefs des autres centrales dans les heures qui suivent. Mais d'ici là, on veut donner toutes les chances possibles à l'intensification des négociations aux tables sectorielles.

Les membres de la CEQ auront jusqu'à la fin du mois d'octobre pour entériner cette recommandation de leurs représentants.

Quelques minutes avant le début de l'assemblée qui s'est tenue à huis clos, elle disait se demander si le front commun ne gagnerait pas à se donner plus de temps pour négocier en reculant un peu la date fixée pour le déclenchement des débrayages de 48 heures. Soucieuse de ne pas ouvrir une brèche dans le front commun, elle ajoutait toutefois immédiatement qu'une pareille modification de stratégie ne se ferait pas sans consulter la CSN et la FTQ.

Plusieurs délégués présents se sont dits, hier, heureusement surpris par l'impact des moyens de pressions employés jusqu'à présent et se demandaient s'il n'était pas prématuré de passer à des moyens plus musclés. Rappelons que depuis la rentrée, les enseignants des écoles primaires et secondaires poursuivent un boycottage des activités parascolaires.

Le front commun formé des trois centrales syndicales CEQ, CSN et FTQ avait résolu, il y a une dizaine de jours, de se donner des moyens de pression avant de passer à une grève générale. Ces moyens de pression devaient prendre la forme d'un débrayage légal de 48 heures dans le réseau de l'éducation les 25 et 26 octobre prochain, et d'un autre dans le réseau de la santé les 26 et 27 octobre. Si elle s'avérait nécessaire, la grève générale ne devait pas être déclarée, selon cette même entente, avant le 18 novembre. Le premier ministre Lucien Bouchard n'avait pas tardé, à la suite de l'annonce de cette stratégie, d'y aller de sa propre menace de

recourir à une loi spéciale.

Réserves à la FTQ

Du côté de la FTQ, un porte-parole, Louis Fournier, estimait que le plan d'action proposé lui semblait de prime abord laisser tout le temps nécessaire aux négociations d'en arriver à un accord satisfaisant. Sinon, rien n'y excluait un report de dernières minutes des moyens de pression si l'on jugeait être suffisamment proche d'un tel accord.

Adopté par ses 600 délégués syndicaux de la FTQ dans une écrasante proportion de 98 %, le plan d'action est graduellement soumis depuis jeudi dernier au vote des 55 000 membres de la centrale engagés dans les négociations dans le secteur public et parapublic. Ces votes qui se tiendront jusqu'à la deuxième semaine d'octobre s'avèreraient pour le moment, Louis Fournier, aussi favorables aux moyens de pression que ceux des instances supérieures.

Bien que l'on affirme du côté syndical que les négociations battent leur plein, l'écart qui sépare les offres du gouvernement et les demandes du front commun demeure entier. Sur le plan salarial, le gouvernement s'en tient toujours à offrir une augmentation totale de 5 % sur trois ans, bien en-deça des hausses de 11,5 % exigées par les syndiqués. Les questions de précarité, de manque d'effectifs, de surcharge de travail et de sous-traitance font également partie des problèmes à régler.

Fabriqués en Chine



MARTIN C. CHAMBERLAND LE DEVOIR

LE QUARTIER CHINOIS s'est endimanché hier pour fêter l'arrivée des deux lions et deux lionnes de marbre blanc qui garderont désormais ses deux portiques, boulevard Saint-Laurent à Montréal. Gardiens de la paix et de la prospérité, les sculptures colossales pesant chacune 3,5 tonnes sont un cadeau du gouvernement chinois à la ville.

En France

Nouveau procès pour l'Église de Scientologie

JEAN-CHARLES BANOUN
ASSOCIATED PRESS

Marseille — Après Lyon en 1996, c'est à Marseille que s'ouvre aujourd'hui le deuxième procès intenté en France à des responsables de l'Église de Scientologie, organisation cataloguée comme une secte en France.

Sept de ces responsables seront jugés jusqu'à mercredi devant la 6^e chambre correctionnelle du tribunal de Marseille pour escroqueries, violences avec préméditation, exercice illégal de la médecine et complicités. Tous ont occupé des responsabilités au sein des antennes niçoise et marseillaise de l'Église de Scientologie, entre 1987 et 1990, antennes dirigées par Xavier Delamare.

Avant même l'ouverture du procès, cette affaire a fait l'objet d'une violente polémique après l'annonce de la disparition de plusieurs scellés judiciaires appartenant à ce dossier: des docu-

ments comptables, des notes sur les adeptes et des «electromètres», appareils utilisés par les scientologues pour la «purification».

M^{re} Jean-Michel Pesenti, avocat des parties civiles affirme ne pas croire à la thèse de la «destruction accidentelle des pièces, surtout après le précédent de la disparition d'un dossier impliquant la Scientologie au palais de justice de Paris». Le comité interministériel de lutte contre les sectes n'avait pas hésité à dénoncer, ces dernières années, les infiltrations de la Scientologie au sein des administrations.

Une histoire sans fin

Finalement l'enquête diligentée par la Garde des Sceaux Elisabeth Guigou a conclu, le 15 septembre, à une «erreur du greffier de Marseille» qui aurait pensé que l'affaire, déjà renvoyée une première fois en 1995, était déjà jugée définitivement.

Cette destruction de pièces «annexes

et qui n'ont jamais été utilisées par les parties au cours de l'instruction», selon le Parquet de Marseille, fait toutefois courir un risque sur le bon déroulement du procès aujourd'hui: «Je sais que les avocats de la Scientologie comptent déposer une demande de renvoi ce matin, ajoute M^{re} Pesenti, c'est de bonne guerre dans de telles circonstances, même si je ne vois aucune raison pour que ces pièces aient aujourd'hui une influence sur le bon déroulement du procès après avoir été ignorées. J'ajoute qu'après neuf ans d'instruction et un renvoi, il est temps de juger cette affaire...»

Mais c'est la 6^e chambre correctionnelle qui devra trancher ce point de procédure. C'est en effet en décembre 1989 que la première plainte a été déposée dans ce dossier par un médecin marseillais, Robert Polguer, qui avait eu droit à des séances de «purification» dont il avait ensuite demandé le remboursement.

Neuf autres adeptes ont ensuite comme lui déposé plainte mais, aujourd'hui, à l'heure du procès, il n'en reste plus qu'un parmi les parties civiles: Raymond Scapillato, un Marseillais de 46 ans, gérant de société.

Pour Jacqueline Burguière, présidente de l'ADFI du Sud-Est (Association de Défense de la Famille et de l'Individu), partie civile au procès, «cela montre à quel point l'influence de la Scientologie peut être forte: certains ont peut-être transigé avec elle et d'autres subi des pressions qui les ont poussés à abandonner les poursuites. Une chose est sûre: cette affaire est éditante pour les pratiques de la scientologie qui tiennent plus des pratiques commerciales que des pratiques religieuses. Certains des plaignants avaient dû passer par des hôpitaux psychiatriques après avoir subi les séances intenses de la Scientologie. D'autres y ont laissé tout leur argent».

Accident d'autocar

Des Éboulements à Saragosse
Vingt-huit retraités périssent

Madrid (Reuters) — Vingt-huit retraités espagnols ont été tués et 25 autres blessés hier dans un accident de car près de la ville de la Muela, dans la province de Saragosse (nord-est de l'Espagne), rapportaient hier les autorités régionales.

L'autocar a quitté l'autoroute, renversé glissant par la pluie, et s'est renversé dans un fossé rempli d'eau, a expliqué un porte-parole du gouvernement local.

Les secouristes ont utilisé une grue pour dégager les corps de 20 victimes coincées sous la carcasse du véhicule, a-t-il ajouté. Les opérations de secours ont été rendues difficiles par la pluie, le vent et la boue.

Les 52 passagers étaient partis de Madrid pour une excursion à Gerone, en Catalogne.

Des parents accusés d'avoir mal surveillé leur enfant

BOB WEBER
PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Dans ce qui pourrait être le premier cas du genre au Canada, deux parents d'Edmonton font face à des accusations criminelles parce qu'ils ont ignoré plusieurs avertissements des policiers qui auraient pu prévenir la mort de leur enfant de cinq ans.

Robert Shaw et Starlene Gibson font face à des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort de Leslie Shaw, qui est entré en collision avec un camion alors qu'il roulait à bicyclette dans une zone dangereuse.

Même si la circulation était particulièrement dense sur la route où s'est produit l'accident — en raison de travaux de construction et de détours —, l'enfant était laissé sans surveillance. Selon la police, ce n'était pas la première fois que Leslie se retrouvait dans une situation semblable. Le jeune garçon aurait évité de justesse plusieurs collisions

avec d'autres véhicules pendant les semaines précédant l'accident du 17 août.

Des chauffeurs et des voisins avaient d'ailleurs averti la police de ces incidents et des agents s'étaient rendus au domicile des Shaw pour leur en faire part, a raconté le porte-parole de la police, le sergent Bryan Boulanger. «Le sujet a été abordé avec la famille et ils ont été avertis des conséquences éventuelles», a affirmé M. Boulanger. Les témoins ont été très clairs sur le fait que c'est une situation qui se produisait fréquemment. Nous n'allons pas commencer à arrêter les parents parce que leurs enfants courent partout dans leur cour arrière, mais dans ce cas, c'est allé bien au-delà de ça.»

Après avoir interrogé le conducteur du camion, les policiers ont établi qu'il n'avait commis aucune faute.

Selon le porte-parole, c'est la première fois au pays que des accusations criminelles sont portées contre des parents parce qu'ils surveillent mal leur enfant.

LOGIQUES

Planifiez maintenant
Y2KL'agenda de l'internaute
2000Bruno Guglielminetti
ISBN 2-89381-630-4 — 144 pages

14,95 \$

Les Éditions LOGIQUES Inc.
En vente partout
Distribution exclusive: Québec-Livres

soirée

relations

LE PHÉNOMÈNE DES GANGS

Réflexion sur la force des liens significatifs comme outil de prévention et d'intervention

Si la problématique des gangs lève le voile sur la violence et la criminalité grandissantes des jeunes, elle dénonce aussi un autre fait, non moins important: des jeunes découvrent dans les gangs un moyen de combler leurs besoins fondamentaux (appartenance, reconnaissance et valorisation) qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs dans leur environnement (famille, école, communauté).

À la lumière de leurs recherches et de leur pratique, les conférencières nous invitent à une réflexion sur la place faite à ces jeunes dans notre société, réflexion au cours de laquelle notre peur et notre sentiment d'impuissance devraient être soulevés.

Mme Guylaine BOUDREAU
Éducatrice, personne ressource en prévention MTS-SIDA, Centres jeunesse de Montréal

Mme Chantal FREDETTE
Agente de formation et de recherche, Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS), Centres jeunesse de Montréal

Mme Sylvie HAMEL
Chercheuse, Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS)

LE LUNDI 20 SEPTEMBRE 1999, DE 19h30 à 22h00

à la Maison Bellarmin (métro Jarry ou de Castelnau)

25 Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6 — Téléphone (514) 387-2541

Contribution volontaire: 5,00 \$

Système d'écoute pour malentendants : ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI.

À lire dans le numéro de septembre de la revue Relations :
PENSER DE NOUVEAUX CONTRATS SOCIAUX MONDIAUX
(Entrevue avec Riccardo Petrella)

20 septembre 1999, 14 heures...

Moteur!

Vous désirez faire l'acquisition d'un véhicule moteur ?
Consulter le RDPRM est plus sûr.

Vous avez l'intention d'acquies une automobile, une motocyclette, une habitation motorisée, une motoneige, un véhicule tout terrain, une caravane ou une semi-caravane, une maison mobile, un bateau, une moto marine, un aéronef ? Vous voulez savoir si ce bien est hypothéqué, déjà loué ou, encore, affecté par une réserve de propriété ? Prenez contact avec le Registre des droits personnels et réels mobiliers, le RDPRM. Vous pouvez avoir accès à cette information par Internet ou par téléphone.

Vous vendez à tempérament, louez et financez l'acquisition
de biens mobiliers ? Vous devez les inscrire au RDPRM.

Si vous vendez à tempérament un ou des biens mobiliers énumérés ci-dessus, ou de tout autre bien acquis ou requis par une entreprise, si vous les louez ou, encore, en financez l'acquisition, vous devez désormais prendre contact avec le Registre des droits réels et mobiliers, le RDPRM, pour inscrire les droits qui affectent le bien en cause (hypothèques, réserves de propriété résultant de ventes à tempérament, droits résultant de baux de location de plus d'un an, facultés de rachat résultant de ventes à réméré ou à condition, droits de propriété du crédit-bailleur).

Les droits qui touchent des biens mobiliers vendus, loués ou financés avant le 17 septembre 1999 devront être inscrits au cours de la prochaine année. C'est donc dire que, durant la prochaine année, le consommateur devra demeurer vigilant et vérifier auprès de son vendeur si le bien qu'il désire acquies est libre de toute charge.

Des frais seront exigés pour la consultation et l'inscription.

RDPRM

Registre des droits personnels et réels mobiliers

Montréal : (514) 864-4949 / Québec : (418) 646-4949

Sans frais 1 800 465-4949

www.rdpr.m.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Floyd a fait au moins 35 morts

Washington (AFP) — L'ouragan Floyd, qui a dévasté la semaine dernière la côte est des États-Unis, a fait au moins trente-cinq morts, selon un nouveau bilan annoncé hier par les services de secours américains, alors que des villes entières restent inondées. «Je pense que le bilan final sera supérieur à 45 tués», a déclaré Bob Lukeman, porte-parole de l'Agence fédérale chargée de la gestion des situations d'urgence (FEMA), à Washington. Quatre jours après le passage du cyclone, des routes restaient inondées et le niveau de l'eau continuait de monter dans les rivières en crue, entravant les opérations de secours. Le niveau de la rivière Tar en Caroline du Nord, l'état le plus affecté par Floyd, se situait 10,6 mètres au-dessus de la normale. Les plus vulnérables sont «des personnes âgées à la campagne, sans possibilité de sortir de chez eux et qui n'ont pas de réserves de nourriture et d'eau potable», selon M. Lukeman. Au moins 1,1 million de personnes sont restées hier sans électricité, et en Virginie une station d'épuration des eaux a été contaminée, provoquant l'envoi de 43 camions sur place pour fournir près de 800 000 litres d'eau à la population, a ajouté la même source. L'ouragan Floyd, qui avait d'abord menacé la Floride mardi avant de remonter le long de la côte est des États-Unis, a jeté 2,6 millions de personnes sur les routes, provoquant la plus grande évacuation humaine en temps de paix jamais menée aux États-Unis.

Toronto: les prix

Toronto (AFP) — Le Festival du film de Toronto, un des tout premiers au monde bien qu'il n'ait pas de palmars officiels, a distribué hier ses prix du public, de la presse ou de l'industrie. *American beauty*, de l'Américain Sam Mendes (*Cabaret*) avec Kevin Spacey et Annette Bening, qui raconte l'histoire d'une famille de banlieue en crise, a obtenu le prix du public. *The five senses*, de Jeremy Podeswa, qui décrit l'effet sur ses voisins de la disparition d'une petite fille, a obtenu le prix de Toronto pour le meilleur film canadien. La fédération internationale des critiques de films (FIPRESCI), dont le prix va à un film de fiction réalisé par un cinéaste débutant, a couronné *Shower* (Xizhao), du Chinois Zhang Yang, «pour l'humour et la tendresse de son traitement des tensions de la vie familiale». Le prix de la découverte est allé à *Goat on fire and smiling fish*, de jeune Américain Kevin Jordan, un film fait en 12 jours pour quelques dizaines de milliers de dollars américains. Le 24^e festival international du film s'était achevé samedi soir sur la projection de *Onegin*, une épopée romantique avec Ralph Fiennes et Liv Ullmann basée sur le roman en vers de Pouchkine, *Eugène Oneguine*. Le film a été réalisé par la propre sœur de l'acteur, Martha Fiennes. Le Festival de Toronto a présenté cette année 319 films de 52 pays différents, dont 64 en première mondiale. Ce festival est particulièrement apprécié de la profession parce qu'il permet de juger en direct de l'effet d'un film sur le public, avec des séances auxquelles assistent chaque année quelque 250 000 spectateurs.

Décès de Maurice Tourigny

(Le Devoir) — Le journaliste Maurice Tourigny, qui a collaboré pendant plusieurs années au *Devoir* et à la radio de Radio-Canada, est mort, hier matin, à New York. Il était âgé de 44 ans. M. Tourigny a grandi dans la ville de Québec où il a effectué ses études. Il aura cependant passé de très nombreuses années à New York, ville qui le fascinait tant par ses habitants que par ses nombreuses manifestations artistiques et, surtout, musicales. Amoureux des arts, M. Tourigny réussissait, dans ses critiques parfois acerbes mais faisant toujours la part des choses, à faire partager son amour du travail bien fait, particulièrement dans les domaines de l'opéra et de la création. Les lecteurs se souviendront de ses collaborations au *Devoir* comme de celles qu'il faisait régulièrement à *L'Opéra du samedi* sur les ondes de la chaîne culturelle de Radio-Canada. Ceux qui l'ont connu se souviendront de sa grande générosité, de sa vivacité d'esprit et de son empathie envers tout ce qui l'entourait. Et que dire de son sourire! *Le Devoir* perd non seulement un collaborateur mais aussi un ami.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0868. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TIMOR

Quelque 100 000 Indonésiens musulmans auraient déjà signé une pétition déclarant le «jihad» (guerre sainte) contre l'Australie

SUITE DE LA PAGE 1

pour l'instant. Les militaires membres d'une telle force devraient d'abord recevoir des vaccins qui ne sont efficaces qu'un mois après l'inoculation.

À l'issue d'une visite de trois heures à Dili hier, au cours de laquelle il a rencontré les chefs militaires indonésiens, le général australien Peter Cosgrove (qui commande la force multinationale) a trouvé le temps de faire le tour de la ville, que l'on estime détruite à 80 %. Il a promis à cette occasion aux Timorais qu'ils pourraient à nouveau vivre «libres de toute menace» dans ce territoire qui vient de se prononcer pour son indépendance à près de 79 %.

Le général Cosgrove, qui était accompagné notamment du général Songkitt Jaggabatra, le commandant en second thaïlandais, a déclaré «souhaiter que les troupes que j'emmènerai demain [aujourd'hui] soient reçues avec le même esprit de coopération».

«[...] Nous avons l'intention d'assurer la protection des habitants du Timor oriental qui ont, à cause des troubles, subi de très vives pressions.» Le général Cosgrove a reconnu que les milices pro-indonésiennes étaient toujours considérées comme un danger potentiel. «Évidemment, je crains que nos soldats puissent entrer en contact avec la mi-

lice ou avec toute personne armée qui serait hostile à notre présence.»

«C'est un motif de préoccupation, et j'espère sincèrement qu'ils comprendront le but de notre mission est seulement d'apporter de l'aide à tous les Timorais qui en ont besoin», a-t-il encore déclaré.

Avant son départ pour Dili, le général Cosgrove avait évoqué devant des journalistes, sur une base aérienne de Darwin, les dangers que pourraient présenter la mission de l'Interfet: «Nous nous attendons à ce qu'il y ait quelques remous à notre arrivée. C'est pourquoi nous cherchons à obtenir le plus de transparence possible avec les TNI [armée indonésienne].»

«Tuer un Australien par jour»

Mais rien n'est moins sûr pour la Force internationale, et en particulier pour les Australiens. Les chefs de milices ont promis la semaine dernière de «tuer un Australien par jour» et mis au défi la force internationale de les expulser de l'importante bande de territoire qu'ils contrôlent à la frontière avec le Timor-Ouest. Eurico Guterres, qui commande la milice «Aitarak», cité hier par l'agence officielle indonésienne Antara, a averti que ses hommes ne seraient pas mis à la porte par la force onusienne. «Je ne poserai pas de problèmes,

a-t-il ajouté, mais je veux simplement leur proposer d'accepter des limites sur le territoire qui définissent mes pouvoirs des leurs.» Hier, même la conseillère du président indonésien B.J. Habibie, Dewi Fortuna Anwar, y est allée de son couplet menaçant: «Si un soldat australien devait se faire tuer au Timor oriental par les milices, il n'y aurait probablement pas beaucoup de regrets [sur son sort] ici.»

«Nous mangerons le cœur de ceux qui viennent au Timor oriental», a répété Filomeno de Jusus Hornai, vice-président d'une organisation proche des forces pro-indonésiennes où on se déclare prêt «à combattre jusqu'à notre dernière goutte de sang».

Ces déclarations belliqueuses sont «un sujet de préoccupation», a indiqué à la presse le général Cosgrove. «J'espère qu'ils comprendront que notre mission ne consiste qu'à porter assistance à tous les est-Timorais qui en ont besoin.»

Après voir rappelé que le mandat donné par les Nations unies était «clair», il a noté qu'il est «difficile de savoir si ces milices, coupables d'atrocités au Timor oriental sont vraiment prêtes à essayer de tester une force militaire moderne».

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a mis en garde hier les milices pro-indonésiennes contre toute velléité de confrontation avec la force internationale de paix. «J'espère que les milices ne vont pas se battre contre eux

[la force de l'ONU] car ils se défendent», a déclaré Annan sur CNN. «Je pense que nous avons essayé de mettre en place une force qui a les moyens, la structure et la capacité de remplir son mandat et de se défendre», a-t-il ajouté.

À Djakarta, l'ambassade d'Australie a continué ce week-end d'être la cible de manifestations hostiles. A en croire la presse de la capitale, quelque 100 000 indonésiens musulmans auraient déjà signé une pétition déclarant le «jihad» (guerre sainte) contre l'Australie. L'ambassade de Grande Bretagne, où s'était réfugié le leader indépendantiste timorais Xanana Gusmao après sa libération le 7 septembre, a reçu ce week-end des menaces d'attentat à la bombe qui ont été prises très au sérieux. L'ancien chef de guérilla a été nuitamment transféré à l'aéroport de Djakarta, placé dans un avion militaire et acheminé dans une base australienne. Hier soir, il est arrivé à Darwin, d'où il espère bientôt retourner à Dili. Un malheureux spectacle l'attend au Timor, où la détresse des populations s'aggrave de jour en jour. Selon la Croix rouge internationale (CICR), 600 000 personnes sont désormais déplacées à l'intérieur du pays, pour beaucoup dans les montagnes où elles souffrent de malnutrition. 200 000 autres ont été poussées hors du territoire par les milices vers le Timor occidental ou vers d'autres îles de l'archipel indonésien. Timor-Est totalisant 850 000 habitants, il n'y aurait donc plus que 50 000 «non-déplacés» sur ce territoire martyrisé.



Les premiers soldats australiens sont arrivés au Timor tôt ce matin.

PARDON

Le pardon ne peut être accordé, dans le judaïsme que par ceux qui ont subi l'offense

SUITE DE LA PAGE 1

l'ébréation juive la plus importante de l'année, bat son plein. Fête? Expiation plutôt puisqu'il s'agit avant tout d'une journée consacrée à l'oraison, à la réconciliation avec Dieu. Depuis hier soir et jusqu'au coucher du soleil aujourd'hui, le jeûne est intégral: ni nourriture solide, ni liquide, ni pratiques physiques, ni travail, un peu comme au jour du Sabbat, mais en plus solennel. Prières, chants, lectures et discussions sont au programme. L'arche qui contient la Torah et le pupitre sont recouverts de blanc. À la synagogue l'atmosphère est grave.

Le Yom Kippour survient dix jours après le Nouvel An juif ou Rosh Hashanah (on est en l'an 5760 du calendrier juif), dix jours au cours desquels il est de mise de se laver de ses fautes tant auprès de la divinité que du commun des mortels. «En général, beaucoup de dons provenant de la communauté juive se font au cours de cette période», explique Pierre Ancill, professeur d'histoire à l'UQAM et spécialiste des questions juives.

Depuis plus de trois mille ans, on célèbre le Yom Kippour dans le monde entier et son cérémonial, plus complexe à l'origine, était mentionné dans le Lévitique. En Israël aujourd'hui, unique fois au cours de l'année (malgré la campagne active des orthodoxes qui réclament l'équivalent pour le jour du Sabbat), tous les restaurants, tous les magasins sont fermés. Même la télévision et la radio interrompent leurs émissions. Vingt millions de Juifs dans le monde demandent pardon et plusieurs non-croyants y participent aux côtés de leurs frères.

La communauté juive compte environ 100 000 membres au Québec, dont l'énorme majorité se retrouve à Montréal. Contrairement à l'ensemble de l'Amérique du Nord où les Juifs libéraux dominent par le nombre, les orthodoxes et les conservateurs sont en majorité à Montréal. Mais quelle que soit leur obédience, et même si quelques petites différences existent dans le service du Yom Kippour entre communautés ashkénazes et séfarades, la plupart se rendent à la synagogue en ce jour et y demeurent jusqu'à la tombée de la nuit.

Le chant Kol Nidré était entonné hier en gui-

se d'Introuit pour libérer les Juifs de tous les serments religieux faits sous l'impulsion ou la contrainte. Ce soir, après la Neïlah rappelant que la dernière occasion de repentir est offerte, retentira le Chofar, une corne de bélier vide dans lequel soufflera le rabbin ou un membre de la communauté pour annoncer la fin du jeûne. Seront ainsi clôturées les 24 heures passées à se questionner sur les vœux faits au cours de l'année et à demander pardon pour les errements commis.

Il existe une quarantaine de synagogues dans la métropole, mais d'autres salles sont parfois louées pour l'occasion (il fut un temps où le Monument-National était réquisitionné à cet effet). Ni animation dans les rues, ni bruyantes manifestations populaires, ni échanges de cadeaux, ni pompe, ni faste. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que les grands repas en famille mettront de la liesse dans le jour blanc. L'ordre du jour est à l'introspection et à la prière.

«Le pardon ne peut être accordé, dans le judaïsme, que par ceux qui ont subi l'offense», précise Pierre Roth, un Juif libéral de la communauté Dorshei Emet à Montréal. Il faut s'adresser directement aux individus qui ont subi le tort. Lorsque le pardon des péchés commis envers les hommes est obtenu au terme de ces dix jours de pénitence, les Juifs peuvent alors se tourner vers Dieu et demander pardon pour les péchés commis à son égard

la communauté.» Pierre Roth veut démentir l'opinion répandue voulant que le Dieu des Juifs soit un dieu de justice, dur et impitoyable. «Il se révèle au contraire celui qui pardonne aux âmes repentantes. Le prophète Ezéchiel disait: «Dieu ne désire pas que le méchant meure, mais qu'il se détourne de sa voie et qu'il vive.»

Le Yom Kippour précède de cinq jours la Sukkoth, fête des Huttes ou des Tentés (des cabanes construites à proximité de la maison destinées à y prendre le repas familial) rappelant la traversée du désert, mais celle-ci revêt un caractère beaucoup moins solennel que le jour du grand pardon et du jeûne blanc venu réunir toute la communauté juive aujourd'hui.

LOI

SUITE DE LA PAGE 1

fondant sur l'étude d'un échantillon de 90 conventions collectives ratifiées cette année, son organisme constate non seulement que le phénomène de clauses discriminatoires perdure, mais surtout que sous sa forme actuelle, le projet de loi 67 de la ministre Diane Lemieux «modifiant les normes du travail en matière de disparité de traitement» n'arriverait même pas à les interdire.

Une loi pleine de trous

«C'est une loi pleine de trous à laquelle on a ajouté toutes sortes de clauses farfelues pour faire plaisir au patronat», dénonce le président du CNJ-CSN, Eric Morin. On se désole notamment de la voir cibler les clauses salariales discriminatoires permanentes alors que celles-ci font de plus en plus place à des clauses salariales temporaires qui s'appliquent pendant trois ou quatre ans, ou à des clauses normatives qui portent par exemple sur les fonds de retraite ou les congés-maladie. On rejette l'idée que la mesure ne s'applique qu'à la Loi des normes du travail, ce qui exclurait d'importants secteurs économiques comme la Santé, le domaine de la construction ou les services policiers. On s'insurge aussi des délais d'entrée en vigueur de la loi et de la possibilité d'une cessation de ses effets dès 2005, ce qui limiterait en fait son action à seulement une ou deux années.

Pour être efficace, il suffirait pourtant, ajoute François Rebello, que la loi adopte une approche similaire à celle employée dans le dossier de l'équité entre les sexes. C'est-à-dire privilégier une approche centrée non pas sur les moyens de discrimination, mais plutôt sur leurs effets.

Se promettant bien de faire entendre leur voix lors des audiences de la commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi, qui se tiendront à partir de demain jusqu'au 9 octobre prochain, les groupes de jeunes avertissent toutefois que leurs membres commencent à mettre fortement en doute la volonté du gouvernement de tenir sa promesse de placer la jeunesse au centre de son présent mandat.

Gâcher la photo de famille
«Si le gouvernement désire que le Sommet du Québec et de la jeunesse soit

un exercice crédible, a déclaré dans un communiqué le président de la FEUQ, Daniel Baril, il devra faire ses preuves en réglant définitivement et dès cet automne le dossier des clauses discriminatoires.» Des délais, ou l'adoption de mesures insuffisantes à ce chapitre, ne pourraient que contribuer à nourrir la désillusion des jeunes à son égard, ce qui pourrait bien les inciter à vouloir à gâcher la «séance de photos» dont le gouvernement rêve en février.

Sans préciser quelle forme pourrait prendre l'expression du mécontentement de leurs membres, les représentants de groupes de jeunes expliquent qu'aucun progrès n'est envisageable, et ce quelle que soit la question abordée, sans qu'un certain degré de confiance règne entre les parties. Si le gouvernement se révèle incapable de résoudre de façon satisfaisante la question relativement simple des clauses discriminatoires, se demande-t-on, comment pourrait-il s'attaquer à des enjeux plus importants et complexes comme la croissance de la précarité? Désirant laisser encore du temps au gouvernement de prouver sa volonté d'agir en faveur de la jeunesse, aucun groupe ne remet pour le moment en cause sa participation dans les prochaines semaines, au niveau local, aux premières étapes de consultation du Sommet.

Créé à partir de groupes de jeunes travailleurs réunis justement autour du problème des clauses discriminatoires, le mouvement Force jeunesse risque quant lui de voir sa participation au Sommet de la jeunesse dépendre plus directement des succès remportés sur ce plan. «Je vois mal comment on pourrait obtenir l'approbation des membres à notre participation au Sommet», dit François Rebello, si la lutte contre les clauses discriminatoires s'avère un échec.

Les représentants des groupes de jeunes n'ont pas manqué, hier, d'en profiter pour égratigner au passage la ministre du Travail, Diane Lemieux. «On nous a présenté Mme Lemieux comme une ardente militante de la cause des groupes populaires, a souligné Eric Morin. Sauf que l'on est obligé de constater que jusqu'à présent, dans les dossiers des clauses discriminatoires et d'Emploi-Québec, elle a offert une performance plutôt faible en ce qui concerne les jeunes.»

LE DEVOIR

LES SPORTS

«Combat du millénaire»

Première défaite pour De La Hoya

ASSOCIATED PRESS

Las Vegas — Le «combat du millénaire» entre les deux meilleurs mi-moyens du monde, l'un détenteur du titre WBC, l'autre de la couronne IBF, a tourné à l'avantage du second, samedi soir, à Las Vegas. Vainqueur aux points, le Portoricain Felix «Tito» Trinidad a infligé à l'Américain d'origine mexicaine Oscar De La Hoya sa première défaite en 32 combats.

Devant les 11 600 heureux spectateurs du Mandalay Bay, pour la plupart acquis à De La Hoya, Trinidad a emporté en extremis la décision de deux des trois juges (115-113 et 115-114), le troisième laissant les deux boxeurs à égalité (114-114).

La partie avait pourtant mal commencé pour le Portoricain, âgé comme son adversaire de 26 ans. Surclassé dans les premiers rounds par le «Golden Boy» d'East Los Angeles et ses fameux directs du gauche.

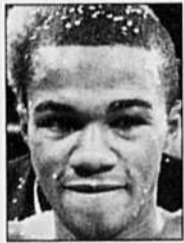
Pendant six reprises, De La Hoya a donné la leçon, se montrant plus actif et plus précis, faisant même saigner du nez Trinidad dès le deuxième round, le marquant à l'œil droit neuf minutes plus tard. Mais le cogneur noir a toutefois peu à peu réussi à équilibrer les échanges, avant de contrôler nettement les dernières reprises.

Le tenant de la ceinture IBF a su profiter dans les trois derniers rounds d'un coup de fatigue manifeste de l'ancien champion olympique pour lui asséner de terribles crochets du droit à la tête. Si De La Hoya n'a jamais totalement fléchi, il a néanmoins senti la puissance des derniers coups de Trinidad, sans pouvoir y répondre.



Oscar De La Hoya a concédé Trinidad. Mais dans les derniers rounds j'ai mis la pression et cela a marché. Il se déplaçait bien, mais il en a trop fait. Mon coin me disait de continuer à attaquer. C'est ce que j'ai fait.

La déception de De La Hoya, favori du public féminin, était à la hauteur de ses ambitions, affichées en début de combat par ses directs précis, ses combinaisons et ses mouvements latéraux. La victoire lui semblait promise, mais il a subi la loi du solide Portoricain, surdoué des rings.



Felix Trinidad

Selon une analyse du combat effectuée par ordinateur, De La Hoya a touché son adversaire à 263 reprises sur 648, alors que Trinidad l'a atteint 166 fois sur 462. Le tenace Portoricain a donc ravi le titre WBC de son adversaire et reste invaincu en 36 combats, dont 30 conclus avant la limite. L'Américain à la «gueule d'ange» enregistre sa première défaite en 32 combats, 25 de ses 31 victoires ayant été obtenues par KO.

«J'ai toujours dit que j'étais le meilleur mi-moyen et je viens de le prouver», a lancé le nouveau champion du monde WBC-IBF en souhaitant retrouver De La Hoya pour une revanche.

«Oscar mérite un nouveau combat. Nous aurons à en discuter avec Don King», a-t-il ajouté, avant de demander à sa victime du jour: «Est-ce que je vaudrais 10 millions de dollars?» Une référence aux propos d'avant-match de son adversaire qui jugeait que Trinidad ne valait pas une telle somme.

Sa victoire a finalement valu au Portoricain une enveloppe de 8,5 millions US, contre un minimum de... 15 millions pour De La Hoya.

«J'espère pouvoir reconquérir mon titre», a immédiatement annoncé l'Américain. Je voulais faire de ce combat une démonstration. Cela n'a pas marché, je crois. Je m'excuse auprès de mes fans. Mais je reviendrai.

Les Alouettes ont réussi à arracher une importante victoire aux Lions de la Colombie-Britannique hier, devant les anciens joueurs des Alouettes de 1974, champions de la coupe Grey. Du coup, ils ont vengé l'amère défaite subie dans l'Ouest il y a quelque temps.

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes ont bien fait les choses, hier, en présence de leurs aînés champions de 1974. Inspirés par les Peter Dalla Riva, Johnny Rodgers, Dickie Harris et plusieurs autres membres de l'équipe ayant gagné la coupe Grey il y a 25 ans, les Alouettes ont vaincu les Lions de la Colombie-Britannique 21-12, vengeant ainsi le cuisant revers (44-23) encaissé il y a quelques semaines au B.C. Place de Vancouver.

En l'emportant, les Alouettes présentent une fiche identique (8-3) à celles des Lions et des Stampede de Calgary.

La cinquième salle comble d'affilée de 19 461 spectateurs au stade Molson a pu constater pourquoi ces équipes sont deux des meilleures de la ligue en ce moment.

Au bout du compte, c'est un revirement qui a fait pencher la balance en faveur des hôtes.

Les deux équipes étaient à égalité 11-

11 vers la fin du troisième quart quand l'aïlier défensif Elfrid Payton a récupéré dans la zone des buts le ballon échappé bêtement par le quart-arrière Damon Allen. «Nous avions besoin d'un touché et quand j'ai vu le ballon rebondir dans la zone des buts, je savais que je pouvais le récupérer. Mais il n'a pas été facile de mettre la main dessus», a commenté Payton.

Sur la séquence, Steve Charbon-

neau a joué un rôle important puisque c'est lui qui a botté le ballon dans la zone des buts. «J'ai fait ce que je pouvais dans les circonstances, a expliqué Charbonneau. Je voyais près de moi des coéquipiers qui essayaient sans succès de maîtriser le ballon.»

Peu de temps plus tard, les Alouettes ont ajouté trois points grâce au placement de 42 verges de Terry Baker.

Les Lions avaient pourtant pris l'initiative du jeu en début de deuxième demie quand Thomas Haskins, sur un long jeu aérien, a échappé le ballon près de la zone des buts.

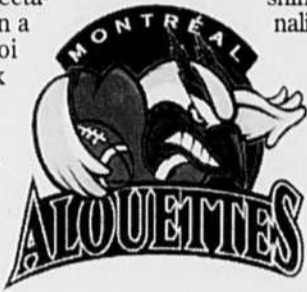
Mais ils ont été incapables de profiter de l'indiscipline de Mark Washington, qui a écopé d'une pénalité parce qu'il a bousculé le botteur Lui Passaglia.

Passaglia, peut-être ébranlé, n'a pas été à la hauteur manquant ses trois tentatives de placement de la seconde demie.

«Il s'agit d'une très importante victoire pour nous», a affirmé l'entraîneur Charlie

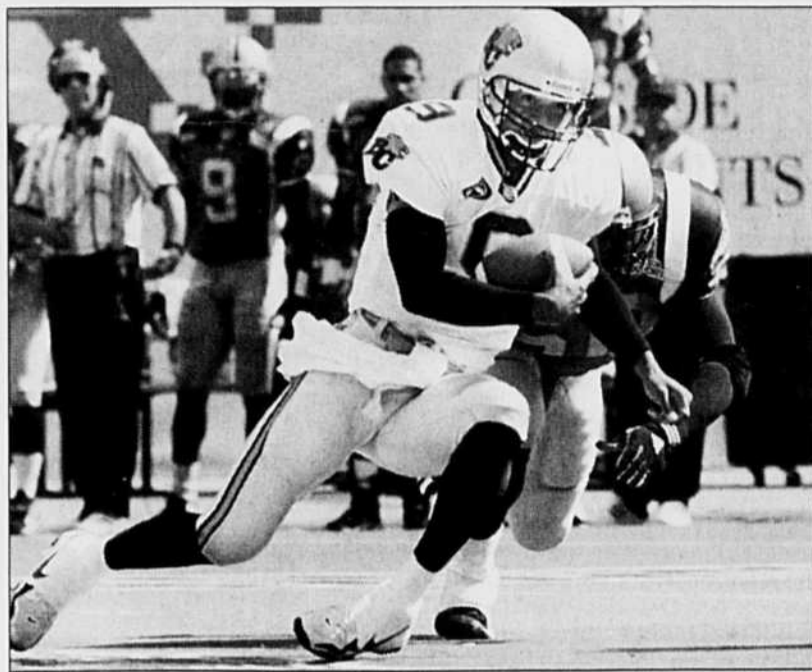
Taaffe, en admettant que la présence d'anciens avait été une source de motivation supplémentaire pour ses troupiers.

«J'ai le sentiment qu'il s'est tissé un lien ce week-end entre les anciens et les joueurs. C'était important pour eux de ne pas les décevoir. Personnellement, j'ai trouvé très touchant de voir les anciens porter la coupe Grey à bout de bras avant le match. J'espère que nous



Alouettes 21 Lions 12

Douce vengeance



REUTERS

L'aïlier défensif des Alouettes, Elfrid Payton, a quelque peu malmené le quart-arrière des Lions, Damon Allen hier.

pourrons les imiter dans quelques mois», a-t-il résumé.

Demie serrée

Un seul point séparait les deux équipes à la mi-temps et cela reflétait avec justesse le déroulement de la première demie.

Le simple de Baker, résultat d'une tentative de placement ratée au premier quart, permettait aux hôtes d'être en avance 11-10.

Les Lions ont réussi le premier majeur de l'après-midi, au terme de leur deuxième possession du ballon. Robert Drummond a capté une passe de trois verges pour mettre la touche finale à une longue séquence.

Les Alouettes ont connu leur première bonne série à l'attaque au dé-

but du deuxième quart. Une course sur la gauche de 27 verges de Mike Pringle et une passe de 17 verges d'Anthony Calvillo à Alfonso Browning ont précédé la passe de touché de huit verges saisie par Thomas Haskins, à 2 m 32.

La défensive des Alouettes a par la suite réalisé deux jeux importants qui ont refoulé les Lions de 23 verges, en plus d'inspirer l'attaque.

Calvillo a décoché une bombe de 40 verges à Ben Cahoon, mais, à la porte des buts, il a été incapable de conclure. Le placement de 14 verges de Baker a porté le score 11-7, à 12 m 35.

À la toute fin, les Lions ont retréci l'écart grâce au placement de 32 verges de Passaglia.

EN BREF

L'argent pour Sydor

Are (PC) — La Canadienne Alison Sydor a mérité la médaille d'argent dans l'épreuve de cross-country, hier, aux championnats du monde de vélo de montagne. La championne de la Coupe du monde originaire de Vancouver Nord a terminé derrière Margarita Riera Fullana. L'Espagnole a franchi les 9,6 kilomètres du parcours en 2 h 31 m 59. Sydor a pour sa part inscrit un chrono de 2 h 33 m 46, devançant l'Italienne Paolo Pezzo. Chez les messieurs, la victoire est allée au Danois Michael Rasmussen en 2 h 14 m 08. Le Français Miguel Martinez s'est classé deuxième devant le Belge Filip Meirhaege. Samedi, les Français avaient dominé en descente alors que Nicolas Vouilloz et Anne-Caroline Chausson ont rattrapé respectivement leur quatrième titre mondial consécutif.

Les Américaines victorieuses

Stanford (AP) — Après une autre victoire attendue contre une adversaire déclassée, Lindsay Davenport a rejoint ses coéquipières américaines pour célébrer leur victoire logique en finale de la Coupe de la Fédération de tennis. Davenport a vaincu Elena Likhovtseva 6-4, 6-4, hier, pour assurer la victoire aux États-Unis, puis elle a marché autour du terrain en brandissant le drapeau américain en compagnie de ses coéquipières Venus et Serena Williams ainsi que Monica Seles. Les États-Unis remportent leur 16^e titre à la Coupe de la Fédération. Davenport et Venus Williams avaient remporté les matchs de simple, samedi, pour procurer une avance de 2-0 aux États-Unis dans cet événement disputé au meilleur de trois.

61^e dans les gradins



REUTERS

SAMY SOSA est déchainé. Cette fin de semaine, le cogneur des Cubs a frappé ses 60 et 61^e circuits de la saison, devenant ainsi le premier joueur à atteindre le plateau des 60 circuits deux années consécutives. Pendant ce temps à St. Louis, Mark McGwire a envoyé sa 57^e et sa 58^e balle dans les estrades. Le combat des titans continue...

Braves 5 Expos 1

Une simple formalité

D'APRÈS P. C.

Atlanta — Les Braves d'Atlanta avaient encore rendez-vous, hier, avec les Expos et ce ne fut qu'une formalité quand Kevin Millwood (18-7) a espacé sept coups sûrs pour les battre 5-1 et mériter une 18^e victoire, le même total que Greg Maddux.

Millwood, le p'tit nouveau dans la lignée des grands lanceurs des Braves, n'a eu aucune difficulté à disposer du gaucher Ted Lilly (0-1), qui commençait son premier match dans les grandes ligue.

Millwood n'a pas perdu depuis le 8 août. Il a une fiche de 12-3 à ses 18 derniers matchs. Les Braves comptent sur lui pour les séries. «Millwood est fort comme un cheval, a dit Felipe Alou. Lan dernier, je l'ai vu compléter un match quand il faisait plus de 100 degrés.»

Millwood, un lanceur de puissance, n'a permis qu'un seul point quand le joueur d'inter Geoff Blum a expédié une de ses offrandes dans les tribunes de droite en cinquième. Il a complété un deuxième match.

Blum en était à son huitième circuit à sa 100^e présence. A frapper au même rythme, il pourrait obtenir 40 circuits dans une saison normale... mais là, on rêve un peu.

Lilly n'a pas trop mal paru à son premier départ. Au contraire, il s'est fort bien débrouillé, surtout en début de match et surtout contre les gros frappeurs des Braves.

C'est Freddy Garcia, acquis des Pirates de Pittsburgh, qui a brisé la glace avec son tout premier élan dans son nouvel uniforme quand il a claqué son septième circuit sur le premier tir de la troisième manche.

Lilly a cédé deux autres points en quatrième, mais il aurait pu s'en tirer bien mieux sans une erreur de jugement de Vladimir Guerrero, qui a écarté Jose Vidro de son chemin pour ensuite laisser tomber un ballon à

l'entre-champ qui a résulté en un double d'un point de Brian Hunter.

Jose Hernandez a produit les deux autres points contre lui avec un double en quatrième et un autre en sixième.

Lilly a tiré sa révérence après cinq manches et deux tiers. Il a cédé cinq coups sûrs et quatre points mérités. Il a cependant retiré sept frappeurs sur des prises et s'est même permis un premier coup sûr dans les ligues majeures quand il a obtenu un simple en troisième. Avec son air d'éternel adolescent, il en a donc surpris plusieurs.

«Je n'étais même pas nerveux, a-t-il dit à la suite de son premier départ dans les grandes ligue. Mais je dois avouer que c'est excitant.»

«Je me disais qu'il fallait que je garde toute ma concentration pendant le match. Ce n'est qu'après avoir quitté le monticule que j'ai vraiment apprécié le fait que je venais de lancer contre les Braves à Atlanta devant plus de 40 000 spectateurs.»

Imaginez un peu comment je me serais senti si nous avions gagné.»

Alou se voulait quant à lui rassurant. «Quand je suis allé chercher Lilly au monticule, je lui ai dit qu'il allait lancer pour moi à nouveau. Nous savons qu'il est plus à l'aise comme partant. Il a commis quelques erreurs de stratégie, mais il est capable de bien lancer, nous le savons.»

Les Braves ont marqué un point non-mérité contre Scott Strickland en septième à la suite d'une erreur de Blum, la 149^e des Expos cette saison.

Strickland a tenté de prendre Gerald Williams à contre-pied au deuxième, mais Blum a laissé la balle lui échapper bêtement. La balle a filé jusqu'au champ centre.

Pour ce qui est de Vladimir Guerrero, il n'a pas vraiment connu un bon match. «Il n'a pas joué un bon match, a dit Alou. Je crois que cela nous indique qu'il est un être humain après tout.»

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Samedi
Montréal 4 Atlanta 3
St. Louis 13 Houston 6
Cincinnati 3 Pittsburgh 0
Los Angeles 5 Colorado 4
San Diego 11 San Francisco 5
Arizona 8 Floride 6 (10 m)
Milwaukee 7 Chicago 4 (14 m)
New York 11 Philadelphie 1

Hier
Montréal 1 Atlanta 5
Cincinnati 5 Pittsburgh 8
Philadelphie 6 New York 8
Milwaukee 7 Chicago 8 (10 m)
Houston 4 St. Louis 3
Los Angeles 5 Colorado 2 (7 m, pluie)
Floride en Arizona
San Francisco 3 San Diego 6

Aujourd'hui
Houston à Pittsburgh, 19h05
St. Louis à Chicago, 20h05
Philadelphie à Milwaukee, 20h05
Arizona au Colorado, 20h05
Cincinnati à San Diego, 22h05
San Francisco à Los Angeles, 22h10

Demain
Montréal en Floride, 19h05
Houston à Pittsburgh, 19h05
New York à Atlanta, 19h40
St. Louis à Chicago, 20h05
Philadelphie à Milwaukee, 20h05
Arizona au Colorado, 20h05
Cincinnati à San Diego, 22h05
San Francisco à Los Angeles, 22h10

CLASSEMENT

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	93	57	620	—
New York	92	58	613	1
Philadelphie	70	79	470	22 1/2
Montréal	63	86	423	29 1/2
Floride	58	91	389	34 1/2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
Houston	92	59	609	—
Cincinnati	88	62	587	3 1/2
Pittsburgh	73	75	493	17 1/2
St. Louis	70	79	470	21
Milwaukee	66	82	446	24 1/2
Chicago	60	89	403	31

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Arizona	90	59	604	—
San Francisco	82	67	550	8
San Diego	71	79	473	19 1/2
Los Angeles	69	80	463	21
Colorado	67	83	447	23 1/2

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
LWalker Col	125	433	107	164	379
Abreu Phi	138	501	110	171	341
Everett Hou	111	421	78	142	337
Casey Cin	137	533	92	178	334
L.Gonzalez Ari	142	569	106	187	329
Glanville Phi	138	576	94	189	328
Henderson NYM	108	384	84	125	326
Grudzielanek LA	111	437	66	141	323
Vidro Mon	128	457	66	147	322

LIGUE AMÉRICAINNE

Samedi
Cleveland 5 New York 4
Boston 9 Detroit 1
Oakland 8 Kansas City 4
Chicago 7 Toronto 4
Tampa Bay à Texas N
Minnesota à Seattle N
Baltimore à Anaheim N

Hier
Detroit 3 Boston 7
Chicago 3 Toronto 2
New York 11 Cleveland 7
Tampa Bay à Texas N
Kansas City 3 Oakland 12
Minnesota 2 Seattle 1
Baltimore à Anaheim

Aujourd'hui
Cleveland à Detroit, 19h05
Tampa Bay à Anaheim, 22h05
Minnesota à Oakland, 22h05
Kansas City à Seattle, 22h05

Demain
Toronto à Boston, 19h05
Cleveland à Detroit, 19h05
Chicago à New York, 19h35
Baltimore au Texas, 20h05
Tampa Bay à Anaheim, 22h05
Minnesota à Oakland, 22h05
Kansas City à Seattle, 22h05

CLASSEMENT

Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
New York	90	59	604	—
Boston	87	62	584	3
Toronto	77	73	513	13 1/2
Baltimore	71	76	483	18
Tampa Bay	65	85	433	25 1/2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff.	
x-Cleveland	90	59	604	—
Chicago	68	81	456	22
Detroit	60	88	405	29 1/2
Minnesota	60	88	405	29 1/2
Kansas City	59	91	393	31 1/2

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff.	
Texas	89	61	593	—
Oakland	82	66	554	6
Seattle	74	75	497	14 1/2
Anaheim	61	88	409	27 1/2

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy.
Garciparra Bos	127	502	96	180	359
Jeter NY	145	575	123	201	350
EMartinez Sea	130	463	81	157	339
BeWilliams NY	145	544	104	183	336
Vizquel Cle	132	534	102	179	335
RPalmiero Tex	145	523	90	175	335
MRamirez Cle	133	479	120	159	332
IRodriguez Tex	132	550	106	182	331
RAIomar Cle	147	522	128	172	330
TFernandez Tor	134	466	72	153	328

Cahier spécial



publié le samedi 2 octobre 1999

Professions

Date de tombée: le vendredi 24 septembre 1999

LE DEVOIR

LE DEVOIR

CULTURE

Romans, poésie, théâtre
toute la littérature à la
librairie Gallimard
3700 boul. Saint-Laurent, tél. : 499-2012

MUSIQUE

Monteverdi et Bach à l'avant-scène

L'imposante discographie disponible, quand il s'agit des *Vêpres de la Bienheureuse Vierge* (Monteverdi) et des six Suites pour violoncelle seul (J. S. Bach), sert déjà d'indicateur à leur pérennité dans le cœur des mélomanes. Ces deux chefs-d'œuvre nous seront offerts en concert le dimanche 26 septembre. *Les Vêpres...* à l'église Saint-Léon de Westmount (20h), avec le Studio de musique ancienne de Montréal, qui entame sa 25^e saison; les *Suites* de Bach seront interprétées par le violoncelliste néerlandais Pieter Wispelwey, à la salle Pollack, en deux concerts — à 15h30 et à 19h30 — organisés par le Ladies' Morning Musical Club.

Clément Trudel
Le Devoir

Il est difficile aujourd'hui de se rappeler sans sourire comment Monteverdi s'attira, en 1600, les foudres de contemporains réticents aux usages chromatiques dans le but d'améliorer l'expression musicale. On a de nos jours plutôt tendance à le considérer comme le «créateur de la musique moderne», comme le souligne le titre d'un ouvrage de L. Schrade, publié en 1950 et réédité en 1979. Le SMAM considère comme l'un de ses grands succès ce chef-d'œuvre aux lignes fastueuses où Monteverdi «montre sa parfaite connaissance du style polychoral vénitien». Le directeur Christopher Jackson compte sur six solistes, dont la soprano Suzie Leblanc et les ténors Nils Brown et Michel Schrey, en plus du chœur et de l'orchestre. Voilà un groupe d'interprètes passionnés qui ne risque pas de décevoir dans cette œuvre magistrale. (Renseignements: 861-2626)

Wispelwey
au Ladies' Morning

Pour la troisième fois, le violoncelliste Pieter Wispelwey est l'invité du Ladies' Morning Musical Club, cette fois dans un programme Bach qui a fait la gloire d'interprètes comme Pablo Casals et Janos Starker, pour n'en retenir que deux: les six *Suites pour violoncelle seul*, de Jean-Sébastien Bach. De ce compositeur on pourra à loisir se nourrir dans les mois qui viennent, l'an 2000 marquant le 250^e anniversaire de sa mort. À titre d'exemples, la Chapelle de Montréal, dirigée depuis sa fondation il y a cinq ans par Yannick Nézet-Séguin, consacre toute sa saison à Bach, en commençant, le 12 novembre, par *La Passion selon saint Matthieu* dans la version de Félix Mendelssohn, et l'Office national allemand du tourisme, à Toronto (416-968-1570), organise des voyages en Thuringe pour les festivités de l'an prochain.

Choisi en 1985 comme le musicien le plus prometteur des Pays-Bas (prix Elisabeth-Evert), Pieter Wispelwey devint

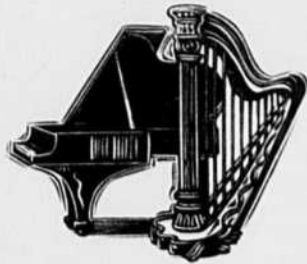
aussi le premier violoncelliste à recevoir le Prix national de la musique de son pays. M. Wispelwey est un instrumentiste polyvalent; il aime insérer dans ses tournées des œuvres résolument modernes (Kagel, Elliot Carter, Schnittke, etc.). (Renseignements: 932-6796)

Anniversaire
de Glenn Gould

C'est presque devenu un culte. Au moins 300 inconditionnels du pianiste Glenn Gould se réunissent le 25 septembre à Toronto pour souligner l'anniversaire de celui qui aurait eu 68 ans cette année (il est mort en octobre 1982). CBC y va de plusieurs heures de concerts, d'entrevues et de rappels échelonnés du 22 au 29 septembre; six émissions différentes sur les deux chaînes anglaises. À noter qu'Angela Hewitt interprète en direct, sur le piano de Gould, les *Variations Goldberg* (Radio Two, le 22 à 20h — reprise le 23 à 13h) tandis que Yo Yo Ma, avec le joueur de pipa Wu Man, prend l'antenne en direct à Radio Two le 26 à 14h. Gould est aussi célébré à Stratford tandis que, le 24, à 13h, on nous entretient de *Gould et les Romantiques*. Richard Strauss était l'un des auteurs préférés du pianiste; on l'évoquera lors de l'heure de l'opéra du samedi 24 (*Der Rosenkavalier* est à l'affiche au Met). La série *Ideas* (Radio One) reprendra aussi les 27, 28 et 29 septembre, à 21h, les causeries de Gould sur *The Solitude Trilogy*.

Chorales d'amateurs

Radio-Canada et CBC, comme à tous les deux ans, lancent leur concours de chorales d'amateurs, qui comprend huit catégories: enfants, jeunes, mixtes, paroissiales de tradition culturelle, contemporaines, voire petites chorales mixtes. Avant que ne se déroulent les finales en mai 2000, à Toronto, les groupes intéressés ont jusqu'au 21 février pour s'inscrire. La sélection régionale se fait sous la responsabilité d'un jury de trois membres, dont l'un est rattaché à Radio-Canada. À la mi-mars se tiennent les demi-finales canadiennes; le jury de cinq personnes pourra alors retenir



jusqu'à trois chorales dans chacune des catégories. Les prix offerts pour ce concours radiophonique totalisent 57 000 \$, ce qui comprend le Grand Prix Healy-Willan du Conseil des arts du Canada, une bourse de 5000 \$. La définition d'une chorale d'amateurs est celle-ci: «Ensemble dont les membres se réunissent régulièrement et dont les chanteurs ne reçoivent aucun cachet professionnel» (ce qui n'exclut pas ceux qui touchent un certain montant pour dédommagement). Le dépliant sur ce concours est disponible en écrivant à la Maison de Radio-Canada, Relations écrites avec l'auditoire, C. P. 6000, Succursale centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3A8.

Activités

■ L'OSQ consacre à Tchaïkovski sa soirée «découverte du classique» le mardi 21 (20h) à la salle Albert-Rousseau: *Lac des cygnes*, *Symphonie n° 2* et *Souvenirs d'un lieu cher*, avec le violon Darren Lowe.

■ L'Orchestre métropolitain donnera la 9^e *Symphonie* de Beethoven (sur un texte de Schiller: *Ode à la joie*) à la salle Wilfrid-Pelletier, le lundi 27, mais auparavant, on peut entendre cette œuvre et l'OM (chœurs et solistes) à Rivière-des-Prairies le 21 et à Verdun le 22. (Renseignements: 598-0870)

■ *Début*, une série pour jeunes artistes, ouvre sa 21^e saison le 25 septembre (17h) à la cathédrale Christ Church. C'est gratuit pour entendre le claveciniste et organiste Jonathan Oldengarm.

■ Depuis samedi, et pour deux semaines, Strasbourg vit son Festival de musique contemporaine, considéré comme le plus important en Occident: 966 artistes s'y produisent. Des 137 œuvres programmées, 37 sont des créations.

■ Le samedi 25, à 20h (école de musique Vincent-d'Indy, 628, Chemin de la Côte Sainte-Catherine), le trio Kafkahauss donne en avant-première le récit qu'il offrira à Vienne en octobre, lors d'un colloque sur Johann Strauss. Le même jour de 14h à 16h, à la Chapelle historique du Bon Pasteur, la compositrice Isabelle Panne-ton anime une répétition publique du NEM (entrée libre) qui interprète *Travaux et jeux de gravité*.

THÉÂTRE



André Brassard ne s'y est pas trompé, qui a réuni pour cette création des comédiens polyvalents et souples. Sylvain Bélanger (Téfal) par exemple, un peu va-t-en-guerre mais qui se surpasse en poète automatiste.

Le psychodrame québécois

AUTODAFÉ

D'Olivier Choinière. Mise en scène: André Brassard. Décor, costumes et accessoires: Ginette Grenier, Vincent Lefebvre. Son: Étienne Boucher. Musicien: Eric Senécal. Avec Sylvain Bélanger, Céline Brassard, Christian Brisson-Dargis, Olivier Ducas, Kathleen Fortin, Noémie Godin-Vigneault, Geneviève Gratton et Patrice Robitaille. Une présentation du Théâtre du Grand Jour au Théâtre La Chapelle

HERVÉ GUAY

La question nationale collant au paysage politique québécois comme un vieux chewing-gum et le théâtre n'échappant pas à ses aléas, voici que le jeune auteur dramatique, Olivier Choinière, s'y met. Après *Le Bain de Raines*, *Les Trains*, *Le Soldat de bois*, il revisite et corrige dans *Autodafé* quelques-uns des moments historiques qui ont permis au Québec d'accéder à la modernité, non sans faire ressortir à quel point «notre histoire» s'avère peu reluisante. Il se livre ainsi, sur un mode parodique, à une relecture d'un héritage vanté mais au fond, bien dérisoire.

Imaginons un nouveau Jean-Cloude Germain, capable d'autocritique cette fois, se posant de véritables questions sur le passé plutôt que d'en proposer une interprétation manichéenne. En effet, Choinière ne se contente pas d'attribuer aux Anglais et à l'Église le mauvais rôle, il s'interroge lucidement sur toutes ces générations qui, prétendant avoir fait la révolution, dissuadent celles qui les suivent de vouloir à leur tour «changer le monde». De plus, nous sommes en présence d'un auteur dramatique qui dispose d'un éventail impressionnant de moyens, à commencer, par plusieurs langues théâtrales qui s'entrechoquent, afin de faire le tour de la question.

Ce choc des accents et des registres, gageons que c'est ce qui a gagné le metteur en scène, André Brassard, à cet univers dramatique complexe. D'ailleurs, avec *Autodafé*, le vieux maître fatigué se fait plus alerte et renoue quelque peu avec la fantaisie baroque de ses beaux jours. Il confère ainsi à des propos graves, rendus dans une multitude de tonalités, une évidence juvénile. Belle rencontre de deux manières proche parentes, engagées dans un dire d'où toute futilité n'est pas absente mais unies pour douter ensemble, loin des commémorations unanimes qui ont marqué le Québec ces dernières années.

«C'est l'histoire d'une histoire qui s'oublie elle-même.» Telle est la thèse défendue par Choinière dans son évocation du psychodrame québécois. On dira qu'elle n'est pas nouvelle. Étonne, en revanche, la qualité de la démonstration dramatique, qui s'orchestre en cinq temps. Grottesque tentative d'assassinat du père coureur des bois; artistes «exportés» qui délaissent une religion pour une autre; terroristes amateurs armés de leur seule naïveté; indépendantistes si puérils stratèges qu'ils courent à la déaite tels des vaches aveugles à l'abattoir; petits-bourgeois parvenus, cyniques et acculturés, occupés à s'autodétruire plutôt qu'à chercher une issue de secours.

Un petit exemple illustrera dans quel sens a travaillé Choinière dans ce procès sans fard de ses aînés. Dernier tableau, un mendiant marmotte à une «yuppie» que l'on imagine du Plateau quelque chose du genre: «Ça fait trois jours que j'ai pas mangé.» Elle lui rétorque aussi net: «Moi, j'ai mangé à matin pis chus pas plus heureuse.»

Sombre tableau donc d'une histoire qui se répète *ad nauseam*, dont les acteurs n'apprennent pas de leurs revers. Or, si on suit l'auteur, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes puisqu'ils n'en finissent pas d'afficher la même naïveté congénitale bien qu'elle les ait toujours desservis et laissés désarmés pour affronter l'avenir.

Dans la forme, huit types dramatiques reviennent d'un tableau à l'autre. Ils se métamorphosent au gré des événements. Mais ne se démentent pas la bêtise, la lâcheté et l'ambivalence dont ils font preuve à toutes les époques. Pour cela, la puissance d'*Autodafé* tient plus à la vision d'ensemble qui s'en dégage qu'à la force de chacune de ses parties.

Mais ne chipotons pas. L'épisode du meurtre du père à beau ne pas être aussi efficace que la desopilante parodie des *Oranges sont vertes* de Gauvreau qui la suit. L'essentiel est ailleurs. A savoir que Choinière est un

écrivain de théâtre pour qui la maîtrise des formes dramatiques s'accompagne d'un discours critique percutant. C'est rare.

André Brassard ne s'y est pas trompé qui a réuni pour cette création des comédiens polyvalents et souples. Il les fait évoluer dans un décor interchangeable constitué d'un petit praticable et de trois échafaudages. Se démarquant un Patrice Robitaille (El père) à la voix rocailleuse et roublarde, une Kathleen Fortin (Autodafé) dont la présence cynique ne se laisse pas oublier, un Sylvain Bélanger (Téfal) un peu va-t-en-guerre mais qui se surpasse en poète automatiste. Avec plus de retenue, Geneviève Gratton (Epitaphie) mène le jeu avec aplomb et s'avère irrésistible en idéaliste d'une mièvrerie pathétique.

DANSE

La raison de l'instinct

LES BACCHANTES

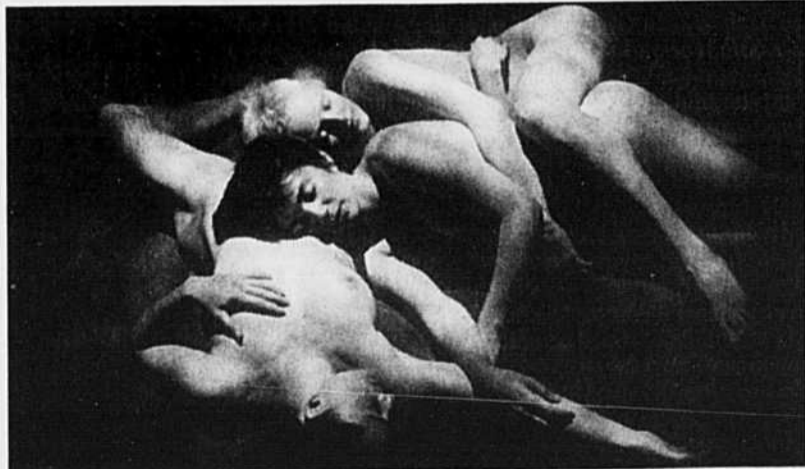
À l'Usine C, du 16 septembre au 2 octobre.

JULIE BOUCHARD

Que se passerait-il si les hommes, habitués à imposer au monde ordre et raison, étaient conduits en un lieu où seul l'instinct domine? Qu'ils y entrent ou non, les Bacchantes, elles, y célèbrent la nature et ses pouvoirs. Danse-théâtre chorégraphié et mise en scène par Paula de Vasconcelos, Les Bacchantes avait été créée dans le cadre du Festival de théâtre des Amériques, en mai de cette année. Cette œuvre forte, née d'une idée originale de Paula de Vasconcelos, est présentée cette fois-ci en codiffusion avec l'Usine C.

Les femmes, parce qu'elles avaient refusé de rendre un culte à Dionysos, issu de l'union de Zeus avec une mortelle, avaient été frappées de folie et chassées dans la montagne. Loin de la ville et privées des facultés qui leur permettaient de reconnaître leurs fils, même déguisés, elles se livraient à un culte bacchique. Leur histoire est racontée dans *Les Bacchantes*, tragédie écrite bien avant notre ère et qui met en opposition ville et montagne, ordre et désordre, homme et femme, raison et folie. *Les Bacchantes* de Paula de Vasconcelos s'inspire très librement de la pièce d'Euripide. L'opposition homme/femme, ville/montagne et ordre/désordre est certes reprise, mais la raison n'est plus l'affaire des hommes, comme la folie, celle des femmes. C'est au contraire sous le signe de la victoire que ces femmes, les Bacchantes, se livrent avec excès à leurs instincts et réussissent à entraîner les hommes sur un terrain où ils ne sont plus les maîtres.

Les Bacchantes s'ouvre sur une scène fascinante. Entre ciel et terre, une déesse, dont la démesure est incarnée à merveille par la danseuse Mathilde Monnard, donne naissance à trois autres déesses. Cette déesse-mère re-



PAUL-ANTOINE TAILLEFER

Les Bacchantes relance le discours féministe en lui donnant force et fraîcheur. Les femmes, ici, ne sont pas victimes, mais initiatrices de jeux et de plaisirs.

prend une des figures les plus importantes de la mythologie grecque: Rhéa, fille du Ciel et de la Terre. Et comme si le monde se créait sous nos yeux, on assiste à la naissance de la déesse des mers, de la déesse de la végétation et de la vierge-guerrière. Voilà les Bacchantes, vives et victorieuses qui tirent leurs forces de leur union avec la nature, union concrétisée par leur fécondité, et qui célèbrent avec excès la vie et ses plaisirs, en retrait de la ville où dominent les hommes. Mais les voilà qui, jouant de ruse et de charme, réussissent à attirer ces hommes, oh! si sérieusement occupés à leurs affaires, en un lieu où seul l'instinct domine. Il faut voir ces hommes, au départ si sûrs d'eux dans un monde où les femmes ne sont qu'observatrices, se débattre maintenant avec orgueil pour imposer leur conception de l'ordre et de la loi. Il faut les voir, remplis d'une ridicule vanité, danser avec autorité sur un échequier sans même se rendre compte que le jeu commence à être soumis à un autre rythme. Et il faut les voir perdre peu à peu leurs repères à mesure qu'ils avancent dans un monde qu'ils croyaient pouvoir dominer, mais dont ils ne comprennent pas les règles

et où leur obstination leur vaudra de devenir victimes, de sombrer dans la démesure ou la mort.

Les Bacchantes relance le discours féministe en lui donnant force et fraîcheur. Les femmes, ici, ne sont pas victimes, mais initiatrices de jeux et de plaisirs. Si leurs excès effraient les hommes, c'est qu'ils connaissent peu ce langage où l'instinct joue un rôle essentiel. Paula de Vasconcelos a su rendre avec force et justesse l'opposition entre le monde rigide qu'ont voulu se donner les hommes et le caractère instinctif d'une liberté que se sont choisies les femmes. Témoins de cette opposition: le corps. Celui des hommes est le grand absent de ce spectacle; rigide, il semble peu conscient de lui-même, sauf de son sexe, source de pouvoir davantage que de plaisir. Au contraire, c'est le corps entier des femmes qui est convoqué dans une danse qui prend parfois des airs de rites initiatiques et d'où autant de force que de sensualité se dégage. *Les Bacchantes* s'achève sur un dialogue primaire, instinctif, entre un homme et une femme, sorte de retour aux sources, d'où pourront peut-être émerger de nouveaux langages.

EN BREF

La fiction à la radio

(Le Devoir) — La série *Radiofictions* en direct, à la Chaîne culturelle de Radio-Canada, reprend ce soir sa quatrième année d'existence avec la diffusion de *Vous écoutez ceci...* une grande enquête de Jack Travis, œuvre radiophonique écrite par André Ducharme (ancien membre du groupe Rock et Belles Oreilles). Une fois par mois *Radiofictions* en direct propose des œuvres radiophoniques très variées, enregistrées devant public avec des comédiens et diffusées en direct. Cette première soirée sera diffusée ce soir à 20h, en provenance de la Maison de la culture Frontenac, à Montréal, et cela sur toute la Chaîne culturelle de la radio de Radio-Canada. Les comédiens André Ducharme, Pierre Verville, Christian Bégin, Chantal Francke et Linda Sorgini seront accompagnés des musiciens de Patrice Dubuc, dans ce qui se veut une fiction policière humoristique. Radio-Canada proposera d'ici le printemps 10 œuvres radiophoniques, dont des textes de Normand Canac-Marquis, Hélène Pednault, Nancy Huston. Une des grandes curiosités de la saison sera la diffusion d'un texte de l'ancien premier ministre René Lévesque, *Aux quatre vents*, texte qu'il avait écrit pour la radio à l'âge de 27 ans, qui a été retrouvé récemment et qui sera par ailleurs publié chez Leméac. Alors que les œuvres de l'automne seront enregistrées à Montréal les trois dernières fictions, au printemps prochain, seront diffusées de Sainte-Thérèse, de Gatineau et du Bic.

Steve Dumas, grand prix du Festival de Granby

Granby (PC) — Steve Dumas s'en est rendu chez lui avec le titre de lauréat 99 du Festival de la chanson de Granby. Étrangement calme quelques minutes après son couronnement, le jeune homme de 20 ans, d'un naturel plutôt sauté, ne souhaitait que «prendre des vacances et digérer ce qui

vient d'arriver». Plusieurs autres prix sont associés au titre d'interprète de l'année dont la Bourse Musicaction qui permet la réalisation d'une maquette, c'est-à-dire un démo. L'ex-pompiste de Victoriaville a aussi remporté le prix de l'Office franco-québécois de la jeunesse qui lui permettra une petite virée en France au cours de l'année qui vient. Pendant que déboulait la liste des prix, les deux gagnants de l'édition 99 — Steve Dumas avec à ses côtés, le lauréat des interprètes, Bruno St-Gelais — faisaient les yeux ronds, l'air un peu étourdi. Bruno avait pourtant eu le temps de revenir un peu sur terre puisqu'il savait de depuis la veille qu'il l'avait emporté. Mais «on ne réalise pas tout, tout de suite», confiait-il. Les deux gars se sont fait remettre beaucoup de cartes de gérants de spectacles. Bruno entend magasiner tandis que, du côté de Steve, on peut croire qu'il y a quelque chose de presque fait. Daniel Prud'homme, un des quatre autres auteurs-compositeurs-interprètes, a remporté le prix de la presse, celui de la meilleure présence sur scène (prix Chicoutai) et une participation aux prochaines Francofolies. Avec Steve, c'est lui qui a le plus impressionné la salle et le jury, samedi soir. Des quatre auteurs-compositeurs-interprètes finalistes, Louis-André Bourque était le plus déçu. Quant à Sophie Nault, l'autre finaliste, elle ne s'en faisait pas, ajoutant qu'elle aimait «beaucoup ce que fait Steve». Les deux soirées, animées par Marie-Michèle Desrosiers, ont semblé fort appréciées du public.

Nouveau président de Just For Laughs

(Le Devoir) — Bruce Hills remplacera Andy Nulman comme directeur général de la division Just For Laughs du Groupe Rozon/Juste pour rire. M. Nulman a annoncé la semaine dernière qu'il quitterait son poste ce mois-ci. Son remplaçant était vice-président de Just For Laughs. Il œuvre au sein de l'empire de l'humour depuis plus de quatorze ans. Le prochain Festival Juste pour rire aura lieu du 13 au 23 juillet 2000.